



DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE L'ÎLE D'YEU

Séance du : **16 septembre 2025**

Numéro de la délibération : **DEL/NLB/25/09/169**

<p>Date Convocation 08/09/2025</p> <p>Date Affichage 09/09/2025</p> <p>Nombre de Conseillers :</p> <p>- en exercice 27 - présents 16 - procurations 08 - absents 03</p>	<p>Le 16 Septembre Deux Mille Vingt Cinq à 20 Heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de l'Île d'Yeu, dûment convoqué, s'est réuni salle du Conseil Municipal à la mairie.</p> <p>PRESENTS 16 : Carole CHARUAU, Anne-Claude CABILIC, Emmanuel MAILLARD, Rémy BONNIN, Isabelle CADOU, Laurent CHAUVET, Brigitte GIGOU, Michel BRUNEAU, Valérie AURIAUX, Didier MARTIN, Sandrine TARAUD, Manuella AUGEREAU, Michel BOURGERY, Marie-Thérèse LEROY AUGEREAU, Yannick RIVALIN, Patrice BERNARD.</p> <p>PROCURATIONS 8 : Judith LE RALLE, Michel CHARUAU, Jean-Marie CAMBRELENG, Alice MARTIN, Corinne VERGNAUD LEBRIS, Sophie FERRY, Line CHARUAU et Dany HERBRETEAU qui ont donné respectivement procuration à Anne-Claude CABILIC, Isabelle CADOU, Michel BRUNEAU, Didier MARTIN, Valérie AURIAUX, Emmanuel MAILLARD, Yannick RIVALIN et Patrice BERNARD</p> <p>ABSENTS 3 : Didier Gustave MARTIN, Stéphane GILOT, Jérôme GEAY</p> <p>SECRETAIRE : Rémy BONNIN</p>
--	---

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION ISLAISE DE DANSE TWIRLING

Rapporteur : Rémy BONNIN

Il est proposé l'octroi d'une subvention exceptionnelle de 2 000€ pour l'année 2025. Cette subvention a pour objet d'aider les membres de l'association à se rendre à la Finale N1 au Poiré sur Vie le 14 et 15 juin 2025, à la finale N3 à Lille le 21 et 22 juin 2025 et au championnat d'Europe à Lleida (Espagne) du 1^{er} au 6 juillet 2025.

Sur proposition du rapporteur et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité (24 POUR) :

- ♦ **ACCORDE** à ce titre une subvention exceptionnelle de 2 000€ à l'Association Islaïse de Danse Twirling.
- ♦ **DIT** que cette subvention sera imputée sur le budget principal au chapitre dédié
- ♦ **AUTORISE** Madame la Maire, ou son représentant, à signer toutes pièces et documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

Pour extrait conforme
La maire,
Carole CHARUAU